

JOURNÉE FORMATION CROISÉE

ESS & Politique de la ville
7 DÉCEMBRE 2022 À TOULOUSE

LIVRET DU PARTICIPANT

avec le soutien de l'ANCT



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Co-organisateurs



Programme

- 9h** Accueil café au Collectif Abbal
- 9h30** Présentation de la politique locale et de l'articulation sur le territoire entre l'ESS et la Politique de la ville :
Nicole Miquel-Belaud, conseillère métropolitaine déléguée à l'ESS, Toulouse Métropole
Gaëtan Cognard, conseiller municipal à la politique de la ville, ville de Toulouse
- 10h** Visites apprenantes :



LE COLLECTIF ABBAL

2600m² de locaux appartenant à la Mairie de Toulouse, confiés, de manière transitoire, à l'Agence Intercalaire pour y développer un lieu de vie et d'activités sur le quartier prioritaire de la Reynerie. L'association des occupants de la Dalle Abbal, regroupe une trentaine de porteuses et porteurs de projets du quartier et d'ailleurs qui animent cet espace au service du développement économique, de l'emploi, de la culture et du lien social du quartier.



LE FIL, FAÇONNEUR D'INNOVATIONS LOCALES

Le FIL, lieu totem de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale de Toulouse Métropole, porté par la SCIC «IF, Les Imaginations Fertiles» et la foncière ETIC, est situé dans le quartier prioritaire de Bellefontaine. Labellisé «Pôle Territorial de Coopération Économique», «Fabrique de territoire» et «manufacture de proximité», ce tiers-lieu a pour objectifs de contribuer à l'animation territoriale du quartier et favoriser le vivre ensemble, l'insertion et l'emploi. Il permet également la ré-implantation d'activités économiques innovantes avec plus de 30 acteurs de l'ESS et de l'artisanat et 150 postes de travail sur place.

12h30 Déjeuner

14h - **Déconstruire les idées reçues**

16h30 Débat mouvant animé par Sarah Rousseau, CRESS Occitanie

Le cadre d'intervention de la politique de la ville

Atelier d'intelligence collective

Politique de la ville : les fondamentaux - Anais Laumy, Ressources & territoires et Cécile Nonin, Villes & Territoires

Les modèles économiques des initiatives d'ESS

La diversité des modèles socio-économiques et leur budget type - RTES

Les conditions de réussite des projets ESS en quartiers politique de la ville

Conseils et leviers d'actions des acteurs publics et privés de l'ESS et de la politique de la ville

Une cinquantaine d'acteur.rice.s et collectivités ont participé à la journée de formation croisée ESS et Politique de la ville, organisée par le RTES et Toulouse Métropole en partenariat avec les Imaginations fertiles, le Collectif Abbal, la CRESS Occitanie, Ressources et Territoires et Villes et Territoires. Cette journée, accueillie au sein du lieu totem de l'ESS Collectif Abbal, était l'occasion de travailler autour des synergies à favoriser pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux des quartiers politique de la ville en lien avec l'ESS.

Présentation de la politique locale et de l'articulation sur le territoire entre l'ESS et la Politique de la ville :



Nicole Miquel-Belaud
Conseillère métropolitaine
déléguée à l'ESS,
Toulouse Métropole



Gaëtan Cognard
Conseiller municipal à la
politique de la ville,
maire du quartier 6.3,
ville de Toulouse



LES 7 AXES / OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FEUILLE DE ROUTE ESS 2021/2026 DE TOULOUSE MÉTROPOLE :

- **AXE #1 Consolider le Parcours Entreprises ESS** avec de nouveaux outils pour répondre aux besoins des entreprises
- **AXE #2 Relever trois défis** sociétaux, filières d'avenir de l'ESS : **Inclusion, Economie circulaire, Alimentation durable**
- **AXE #3 Développer l'ESS via la commande publique** et les achats responsables (SPASER)
- **AXE #4 Renforcer et structurer l'Animation** de la politique et de l'écosystème ESS
- **AXE #5 Accompagner et promouvoir les lieux totems de l'ESS**
- **AXE #6 Internationaliser** la politique ESS, innover et monter en compétences avec Erasmus +
- **AXE #7 Rendre lisible** l'offre de services ESS et innovation sociale de Toulouse Métropole et faire connaître la dynamique « Toulouse Métropole Impact »

LA POLITIQUE DE LA VILLE DE TOULOUSE MÉTROPOLE :

La politique de la ville s'adosse au Contrat de Ville signé à l'échelle intercommunale et copiloté avec la Préfecture de la Haute-Garonne. Le contrat de ville actuel de Toulouse Métropole arrive à échéance fin 2023. Le nouveau contrat de ville sera opposable au 1er janvier 2024. 3 grands enjeux sont repérés :

- **Réduire les écarts** entre les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et le reste de la métropole
- **Valoriser les parcours** individuels et les talents des quartiers
- Expérimenter la **transition écologique** des QPV

Tout en réaffirmant que la politique de la ville :

- est **adossée aux politiques de droit commun**, en s'appuyant sur les documents cadres des différentes politiques publiques de la collectivité
- **s'appuie sur une participation citoyenne** indispensable à la vie du contrat : associations et habitants

7 thématiques sont à ce jour retenues pour les futurs contrats de ville (2024), en lien avec la Préfecture : Ecologie urbaine et citoyenne ; Prévention Médiation Tranquillité ; Emploi Entrepreneuriat ; Education jeunesse ; Santé ; Accès aux sports ; Laïcité, citoyenneté, valeurs de la république ; Accès aux droits.

ESS ET POLITIQUE DE LA VILLE : UNE PHILOSOPHIE ET DES OBJECTIFS PARTAGÉS :

- Intervenir dans les territoires en fragilité
- Réduire les inégalités et lutter contre les exclusions
- Renforcer le pouvoir d'agir / l'émancipation des habitants, leur citoyenneté, leur capacité à s'investir dans la transformation de leur vie et l'amélioration de leur cadre de vie
- Renforcer le lien social et les solidarités
- Répondre aux besoins des habitants par de nouveaux services (innovation) ou l'évolution des services existants

- Développer de l'activité économique et des emplois, créer de la mixité économique, favoriser la formation et l'insertion
- Créer de l'animation territoriale dans les quartiers et de la mixité sociale

De manière générale, les associations et plus largement l'Économie Sociale et Solidaire sont les premiers partenaires du contrat de ville, les acteurs principaux qui agissent dans les QPV. Sur l'axe développement économique plus spécifiquement, il s'agit d'implanter de l'activité économique et de développer des emplois notamment grâce aux acteurs/entreprises de l'ESS. La thématique de l'entrepreneuriat concerne aussi largement l'entrepreneuriat social. En effet, les QPV sont des territoires d'expérimentation pour l'innovation sociale.

LES ACTIONS COMMUNES DE ESS & POLITIQUE DE LA VILLE À TOULOUSE MÉTROPOLE SE CONCRÉTISENT VIA :

- **le soutien à l'entrepreneuriat en QPV** via les dispositifs Cité de l'emploi, Cités éducatives (deux cités éducatives déployées sur Toulouse Métropole) et CitésLab, le soutien financier aux associations dans le cadre du Contrat de Ville, des outils du "parcours entreprises ESS" spécifiquement fléchés vers les QPV : la Fabrique à initiatives¹, le programme d'aide à l'implantation², l'Appel à projets et des Prix Toulouse Métropole Innovation (TMI) dont l'inclusion et la politique de la ville sont l'une des 3 thématiques, l'organisation d'événements TMI en QPV, des actions de communication, valorisation des initiatives ESS en QPV, soutien au Mouvement associatif pour faciliter l'émergence de projets associatifs et le fonctionnement des associations existantes dans les QPV, hébergement des entreprises ESS en QPV.
- **les tiers-lieux au cœur de la dynamique croisée** : Toulouse Métropole soutient l'implantation de tiers-lieux ESS dans les QPV "lieux totem de l'ESS", pour partie PTCE (Pôles Territoriaux de coopération économique), pour implanter des activités économiques et créer des emplois, contribuer à créer de la mixité et à animer les quartiers : Le FIL / Les Imaginations fertiles (QPV Bellefontaine) ; Le Collectif Abbal (QPV Reynerie) ; EDENN (QPV Trois Cocus) ; tiers-lieu en cours d'élaboration (QPV Empalot).
- **un pilotage croisé pour assurer la transversalité de nos politiques publiques** : les élus se sont organisés pour participer mutuellement à leurs programmes et instances pour assurer un pilotage croisé de leurs politiques publiques.

[Retrouvez l'intégralité de l'intervention à deux voix de Nicole Miquel-Belaud et Gaëtan Cognard ICI.](#)

¹ La FAI dispositif porté par l'Avise, permet, à partir d'une analyse partagée des besoins non ou mal satisfaits d'un territoire, d'explorer comment répondre à ce besoin (études d'opportunité), d'identifier et de développer des activités économiques pouvant y répondre et de rechercher ensuite un porteur de projet.

² Programme créé en 2021 pour accompagner des entreprises sociales qui viennent d'ailleurs à s'implanter sur la métropole toulousaine. Porté par Première Brique, en association avec l'agence d'attractivité Toulouse Atout et le Parcours ADRESS.

Les visites apprenantes du matin

LE FIL, FAÇONNEUR D'INNOVATIONS LOCALES

IF, les Imaginations Fertiles, gère depuis 2013 un tiers-lieu, à l'époque le tiers-lieu de 600m² et 3000m² de halle était l'un des premiers tiers-lieu de Toulouse. Dans ce tiers-lieu les IF ont développé un espace de coworking, des cellules pour artisans, des événements, des coopérations., un jardin partagé, des articulations avec un fablab, etc. En 2014 les IF ont été accompagnés par l'Etat en tant que PTCE, ce qui a beaucoup aidé à développer toute une ingénierie de coopérations. Toulouse Métropole, déjà partenaire des IF, les accompagnait sur le loyer. Quand le propriétaire a souhaité mettre en vente les locaux, les IF, pour qui les locaux étaient inaccessibles (vendus 7 millions d'euros) ont cherché un nouveau lieu. Il y avait alors plus de 30 lieux partagés et coworking sur la métropole, mais aucun en quartier politique de la ville. Les IF se sont mis en quête d'un lieu sur le quartier du Mirail.

Ils ont alors découvert ce lieu, de 2400m² au pied du métro, mis en vente par une association qui gérait un centre fermé de santé. Les IF ont réalisé une étude de faisabilité financée par la Banque des territoires et Toulouse Métropole. Le lieu ayant été vendu à un promoteur, la mairie de Toulouse a préempté le bâtiment et l'établissement public foncier a acheté le lieu pendant deux ans, le temps que les IF puissent monter l'étude financière avec la foncière ETIC.

Une SCI a été montée pour l'achat du site et la réalisation des travaux. Le projet (achat + travaux) représente un budget de 5,5 millions d'euros. De nombreux partenaires ont pris part au montage financier : l'ANRU dans le cadre du Nouveau Programme National pour la Rénovation Urbaine (800 000€), la Région, Toulouse Métropole, etc.

Les IF ont un bail de 12 ans avec la SCI pour la location de 1100m² : espaces coworking, salle événementielle, bureaux (la Nef, Culture et Liberté, conciergerie solidaire, structures culturelles, etc.), et ateliers de production pour artisans. D'autres structures louent des plateaux. Cette pluridisciplinarité est très importante, car elle permet l'innovation sociale.

Les IF gèrent le FIL et la location de certains espaces (coworking, événementiel), proposent des prestations d'accompagnement à des structures qui comprennent l'accès aux locaux, animent les coopérations (déjeuners hebdomadaire des résidents, événements, ateliers, etc.), accompagnent d'autres tiers-lieux (formations, ingénierie, implication dans le réseau régional et national des tiers-lieux...), proposent des prestations de design, design de services et accompagnement d'innovations sociales. Le FIL est un lieu d'innovations sociales : l'Agence intercalaire a fait ses débuts au FIL, un projet de coopérative jeunesse de service a été monté, ...

Le chantier de rénovation a eu un impact fort sur le quartier, les IF ont travaillé avec Toulouse Métropole Emploi sur la clause d'insertion. Un chantier de déconstruction pour récupérer les matériaux, beaucoup de jeunes du quartier ont travaillé sur la déconstruction avec des formations associées. Le marché prévoyait des petits lots pour permettre à des entreprises du quartier de se positionner. Il y a également eu un accompagnement par Première Brique pour aider les structures à répondre aux marchés.

Toulouse Métropole, a également accompagné le FIL via la Politique de la ville : dans le cadre du chantier de renouvellement urbain avec clause sociale, (le parc autour, le centre culturel, le centre social, une école, l'espace numérique de la Reynerie... cet ensemble de bâtiments s'inscrit également dans le PRU). Les services ESS et politiques de la ville de Toulouse Métropole viennent télétravailler 1 fois par mois au FIL.



LE COLLECTIF ABBAL

Le collectif Abbal, s'est installé en décembre 2021 pour une durée temporaire dans un espace de 2600 m², auparavant occupé par des structures publiques qui ont déménagé il y a 12 mois, et avant le lancement des travaux d'ici 2 ans, du projet de Cité de la Danse. Une convention d'occupation temporaire de deux ans évolutive est signée entre la ville et l'agence intercalaire.

L'agence intercalaire, une coopérative qui travaille sur l'occupation temporaire des bâtiments et espaces inutilisés, gère les murs » (l'Agence intercalaire gère 4 autres lieux d'urbanisme transitoire à Toulouse). Le collectif Abbal « gère les personnes », c'est l'association des occupants à laquelle adhèrent toutes les structures. 37 structures sont présentes : des structures en création (comme Toulouse Espace couture), en développement (comme Unis-Cités), pour la création d'une antenne, et collaborent sur des projets communs. Dans les critères de sélection des occupants, leur volonté de travailler sur le quartier était une dimension importante, de même que la volonté de croiser des structures d'horizons différents.

Toulouse Métropole, s'interrogeant sur le devenir du lieu a confié à l'Agence Intercalaire la réalisation d'une étude de préfiguration. La collectivité ne souhaitait pas d'intervalle entre le départ des services publics présents et l'arrivée des actuels occupants. Suite à un appel à projets, auquel l'Agence intercalaire a répondu, une autorisation temporaire d'occupation d'espace public a été signée. L'Agence intercalaire paie un loyer de 3200 euros annuels (soit 2 euros/an le m² commercialisable). Des sous-conventions sont signées avec les occupants pour le loyer et le partage des charges du lieu.

Au-delà d'un loyer modique, Toulouse Métropole soutient l'association des occupants de la Dalle Abbal à hauteur de 45 000€ sur une aide au projet.

Chaque structure est responsable de trouver un nouveau lieu suite à l'occupation de la Dalle Abbal. L'Agence intercalaire accompagnera, si besoin, certains résidents à trouver un lieu dans le quartier ou au sein d'autres projets d'occupation temporaire que la structure gère.



Structures résidentes rencontrées :

- **Espace couture** : propose un espace de coworking avec des machines à coudre mises à disposition, des cours de couture, une mercerie solidaire avec tissus et autres récupérés. 5 couturières auto-entrepreneuses sont locataires (avec petite marge sur le loyer pour les services rendus d'animation, location espaces communs...). Le projet est né de la rencontre entre un besoin identifié dans le cadre de la FAI et une ancienne couturière, qui travaillait sur un projet semblable sous forme d'Association Chantier d'Insertion. Aujourd'hui 2 personnes travaillent sur le projet, une ancienne couturière à temps plein et une autre personne 20 heures par semaine. L'espace couture dégage 1000€/mois d'autofinancement et perçoit 40 000€ de subvention annuelle.
- **Elemen'terre** : une structure qui valorise le développement durable des événements via la location de vaisselle réutilisable, la sensibilisation à la gestion des déchets, l'écorégie : l'accompagnement des structures à la réduction des déchets, la formation. Ont un projet de label pour les événements écoresponsables.
- **Vrac** (association qui favorise le développement de groupements d'achats alimentaires de produits locaux et de qualité dans les QPV) a démarré sur Toulouse suite à la demande du conseil citoyen de Bellefontaine.
- **CIAD Occitanie** : travaille avec les diasporas africaines pour monter des projets avec Afriques, et gère un incubateur de projets d'associations ou d'entreprises avec recherche d'impact social : 14 porteurs de projet accompagnés par an.

VIDÉO DE PRÉSENTATION
DU COLLECTIF ABBAL



La politique de la ville c'est :

- Une politique territorialisée
- Des quartiers définis au sein des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus sur la base de deux critères : un nombre minimal d'habitants et un revenu médian très bas comparé à celui de son unité urbaine d'appartenance et au revenu médian national
- Une politique temporaire... qui existe depuis plus de 40 ans!
- Objectif : une meilleure implication des politiques publiques sectorielles, via le renforcement de la mobilisation du droit commun, avant même la mobilisation des instruments spécifiques

Les financements additionnels/complémentaires de l'Etat (BOP 147) mais aussi des collectivités (Intercommunalité, Commune, parfois Conseil Départemental, Conseil Régional).

Les partenaires signataires des contrats de ville sont responsables de l'affectation de ces crédits complémentaires au vu des objectifs qu'ils se sont fixés dans le contrat de ville.

Le contrat de ville : une coordination des acteurs pour travailler de manière coordonnée au mieux vivre dans les quartiers : instaurés par la loi Lamy de 2014, les contrats de ville actuels courent sur la période 2015-2023. Les contrats de ville sont adossés au projet de territoire et portés par l'intercommunalité, dans le cadre d'une contractualisation entre acteurs institutionnels (Etat, intercommunalité/commune, CAF, Conseil Régional, Conseil Départemental, Banque des Territoires, bailleurs sociaux, etc). Une instance citoyenne : le conseil citoyen (qui a pour mission d'être un lieu d'échange entre les habitants, de permettre l'expression de leur expertise d'usage, d'assurer leur représentation dans toutes les instances du contrat de ville et de constituer un espace permettant de valoriser les initiatives locales) est obligatoirement mise en place.



© Aurélie Zussy-Stirer

Le contrat de ville s'organise autour de 3 piliers thématiques...

- Cohésion sociale
- Cadre de vie et renouvellement urbain
- Développement économique et emploi

... et de 3 thématiques transversales...

- Prévenir et lutter contre toutes les formes de discriminations
- Renforcer l'égalité femmes - hommes
- Promouvoir la laïcité

... auxquels s'ajoutent des dispositifs spécifiques avec des financements dédiés: adultes-relais, Programme de Réussite Educative, (Nouveau) Programme National de Renouvellement Urbain, Cités Éducatives, Cités de l'Emploi, etc.

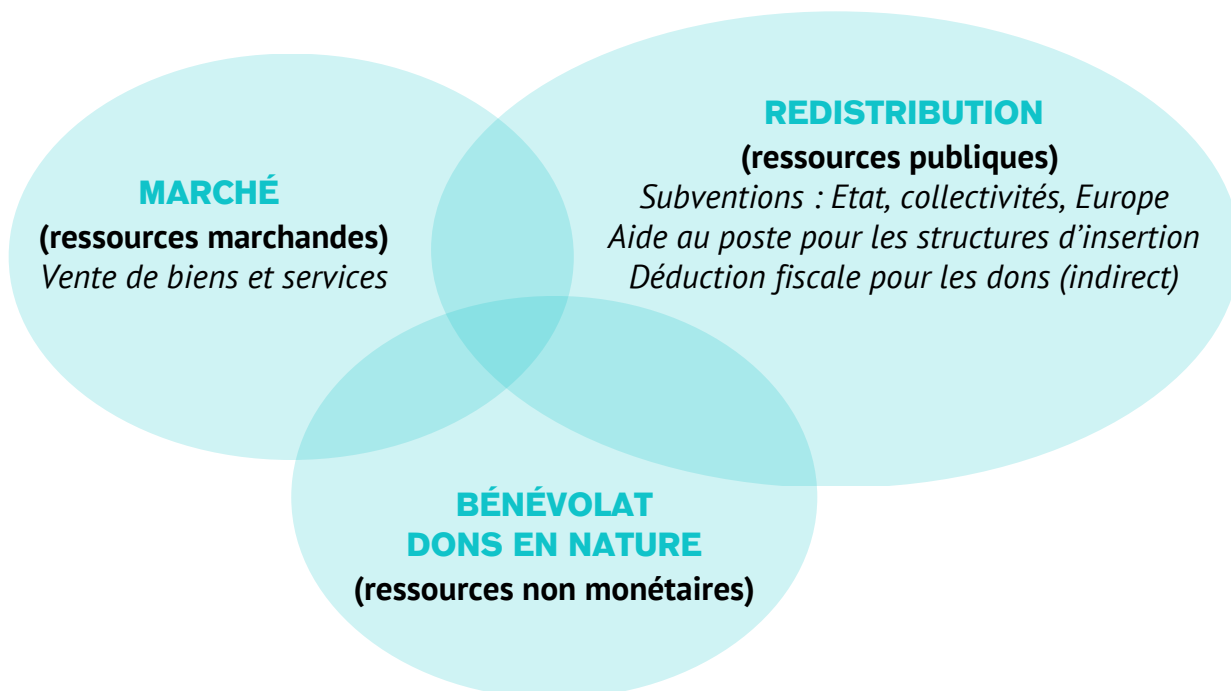
UN CONTRAT DE VILLE VISE À :

- accompagner l'essor des associations
- favoriser la concertation avec les habitants pour répondre à leurs besoins
- favoriser la coopération entre acteurs institutionnels
- favoriser la coopération entre associations du territoire
- favoriser l'expérimentation
- réduire les inégalités entre les territoires et les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines
- instaurer un cadre unique pour les enjeux de cohésion sociale, de développement urbain et de développement économique



Les modèles socio-économiques de l'ESS

UNE HYBRIDATION DES RESSOURCES :



LA DIVERSITÉ DES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ESS :

	Projets tournés vers le soutien aux actions collectives / développement citoyen dans les QPV	Projets d'intérêt général liés aux enjeux des politiques publiques dans les QPV	Projets s'appuyant sur la vente de produits/services pour conduire leur mission sociale dans les QPV
Caractéristiques	Projet principalement fondé sur l'implication de ses membres, condition essentielle à son existence et son animation	Projet qui apporte une réponse spécifique aux enjeux de politiques publiques compte tenu de son expertise / connaissance du territoire	Projet dont l'activité économique est une condition essentielle à la mise en oeuvre du projet social
Modèle économique	Basé sur la mobilisation citoyenne. Besoin financier structurel modéré. N'a pas forcément vocation à créer de l'emploi direct, même si le financement de fonctions support et de coordination est indispensable	Basé sur des ressources externes (publiques et privées) et dans une moindre mesure sur l'activité économique du projet	Basé sur la vente de produits/services aux collectivités (commande publique) ou aux entreprises. Des projets s'inscrivant souvent dans le champ de l'IAE
Environnement	Très fort ancrage local mais projet facilement répliquable si ressource dédiée à l'animation	Instabilité du modèle en raison d'une relative dépendance aux arbitrages des pouvoirs publics	Relative autonomie financière Environnement fortement concurrentiel
Partenaires clés	Habitants, bailleurs, collectivités	Collectivités, Etat (IAE), acteurs associatifs du territoire	Etat, entreprises, bailleurs, collectivités

A quels objectifs/thématiques de la politique de la ville l'ESS peut-elle contribuer ?

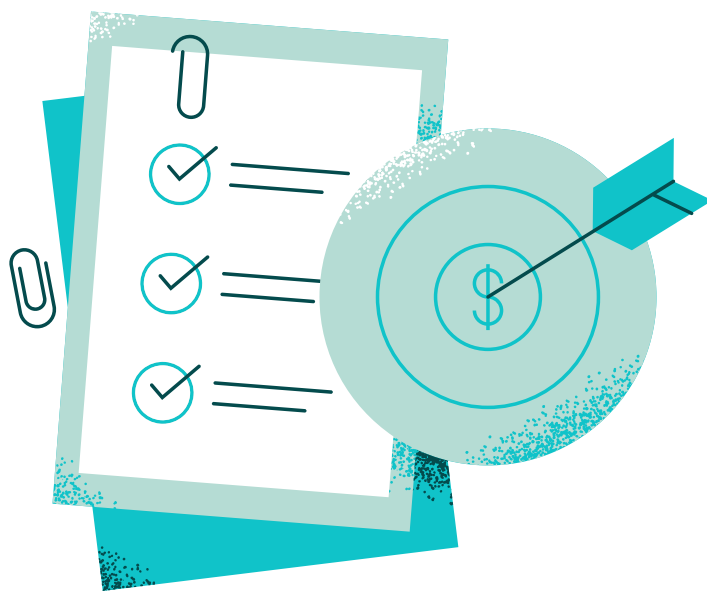
Productions des ateliers d'intelligence collective :

Thématiques :

- Emploi, entrepreneuriat, insertion
- Citoyenneté, participation des habitants
- Laïcité
- Culture
- Prévention
- Lien social

Objectifs :

- Accès à l'emploi, à l'entrepreneuriat, développement des compétences
- Dynamiser le développement économique et l'offre de service
- Sécuriser les parcours de création d'entreprises
- Favoriser le vivre-ensemble
- Permettre l'accès aux droits et lutter contre les inégalités : alimentation, santé, culture...
- Valoriser le patrimoine immobilier et immatériel
- Favoriser la transition écologique : achats responsables, sensibilisation, relocalisation, mutualisations, repenser les usages,
- Expérimenter dans le but de pérenniser



Quelles sont les ressources (dispositifs, structures, réseaux) pour favoriser l'émergence de projets ESS en QPV ?

- le DLA, le parcours ADRESS, Première Brique
- les structures d'accompagnement à la création d'entreprises : Egaliterre, ADIE, CitésLab, SIAD, My Géo Academy, le Mouvement associatif, les Déterminés, la Maison de l'initiative, la BGE, les CAE, la Fabrique à Initiatives, Start up de territoire
- les foncières
- les tiers-lieux, le tissu associatif, les centres sociaux, les centres culturels
- les conseils citoyens, les habitants
- le contrat de ville, les AAP et AMI des collectivités, EPCI
- l'ANCT, l'ANRU et leurs dispositifs (ex Fabrique de territoire)
- les CRPV, les CRESS

Les conditions de réussite des projets ESS en QPV :

LES FREINS :

- Méconnaissance de l'écosystème local
- Manque de formation des acteurs
- Manque de marchés clausés
- Manque de financements et difficultés d'accès aux AAP
- Manque de foncier, locaux et espaces publics pour organiser des événements
- Manque de visibilité des ressources financières et d'accompagnement
- Manque de moyens global pour bénévoles
- Complexité de l'écosystème, des dispositifs
- Complexité modèles juridiques ESS par rapport aux porteurs de projets souvent dans l'urgence
- Stratégie et jeux d'acteurs parfois complexes
- Difficulté de dupliquer modèle type ESS dans les QPV, au niveau juridique et économique
- Concurrence entre structures par rapport aux publics
- Crainte de certains élus par rapport à la participation même si cela a beaucoup changé

LES LEVIERS :

- Mieux valoriser les acteurs et ressources existantes, identifier acteurs et/ou habitants relais, identifier les acteurs de l'accompagnement à la création d'activité ESS
- Valoriser les expérimentations et les richesses des activités développées
- Favoriser l'interconnaissance ESS & acteurs politique de la ville, les lieux de rencontres
- Co-construire les politiques et réponses apportées
- Partir des besoins des habitants, en s'articulant avec le tissu local
- Accompagner, former (par exemple les bénévoles sur demande de subvention)
- Développer des financements structurants au fonctionnement plutôt que financement par projet
- Développer l'urbanisme transitoire

CONDITIONS DE RÉUSSITE :

- Etude des besoins/diagnostic de territoire
- Démarches d'ingénierie en gestion de projets, de compétences,..
- Implication des habitants
- Ancrage territorial des projets
- Travail en partenariat
- Communiquer différemment, valorisation des projets
- Interconnaissance
- Motivation porteurs de projet et ténacité

Ressources :

Accompagner l'émergence d'entreprises de l'ESS en QPV, 2019 - Avise :

www.avise.org/ressources/accompagner-lemergence-dentreprises-de-less-en-qpv

Évaluer l'impact social des activités menées dans les QPV par les entreprises de l'ESS,

2022 - Avise : www.avise.org/ressources/evaluer-limpact-social-des-activites-menees-dans-les-qpv-par-les-entreprises-de-less

Ressources sur la cohésion sociale et territoriale, onglet développement économique et emploi : cosoter-ressources.info/index.php?lvl=cmspage&pageid=4&id_article=92

Le portail des CRPV : www.reseau-crpv.fr

La plateforme la Grande Equipe : acteurs.lagrandeequipe.fr

Etat des lieux de l'ESS dans les quartiers de la politique de la ville, 2022 - ESS France :

www.ess-france.org/etat-des-lieux-de-l-ess-dans-les-quartiers-de-la-politique-de-la-ville

RepèrESS Développer l'ESS dans les QPV, 2020 - RTES : www.rtes.fr/reperess-developper-l-ess-dans-les-quartiers-politique-de-la-ville

RepèrESS Politique de la ville & ESS : initiatives, analyses et éclairages, 2016 - RTES :

www.rtes.fr/politique-de-la-ville-ess-initiatives-analyses-et-eclairages

Catalogue de ressources Politique de la ville & ESS, 2022 - RTES :

www.rtes.fr/system/files/inline-files/Catalogue%20de%20ressources%20VE.pdf

Cartographie Ecosystème de l'accompagnement et du financement de projets ESS en quartier politique de la ville, 2022 - RTES et Avise :

www.rtes.fr/system/files/2023-02/Cartographie.pdf

Contacts :



Houria Beldjilali, coordinatrice de l'association

des occupants - contact@collectifabbal.com

Pascale Dubois de l'Agence Intercalaire

p.dubois@agence-intercalaire.com

m.facebook.com/CollectifAbbal



Sarah Rousseau, directrice

sarah.rousseau@cressoccitanie.org

www.cressoccitanie.org



Agnès Gaigneux, cogérante

a.gaigneux@imaginationsfertiles.fr

www.imaginationsfertiles.fr



Sophie Beysac, co-directrice

sbeysac@ressources-territoires.com

Anaïs Laumy, chargée de mission

alaumy@ressources-territoires.com

ressources-territoires.com



Cécile Nonin, directrice

cecile.nonin@villesetterritoireslr.fr

villes-et-territoires.fr



Anne-Laure Federici, déléguée générale

alfederici@rtes.fr

Chloé Sécher, déléguée générale adjointe

csecher@rtes.fr

www.rtes.fr



Aurélien Zussy-Stirer, cheffe de projet ESS et

innovation sociale -

aurelie.zussystirer@toulouse-metropole.fr

Justine Martin, chargée de mission projets

économiques en QPV -

justine.martin@toulouse-metropole.fr

metropole.toulouse.fr

Merci au Collectif Abbal pour
son accueil et à Make Là
Traiteur pour le déjeuner !